



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} juillet 2021

Délibération n° 21C/06/03

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
25 juin 2021	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 51
Date de publication :		Pouvoirs : 9
06 juillet 2021		Votants : 60

Objet : Conclusion d'un bail commercial sous seing privé avec la société AQLE.

L'an deux mil vingt et un, le premier juillet, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Lieuvillers, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents : M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, M. CARRE Christophe, MME CENSIER Christine, M. COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MM DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, MME DESMEDT Yveline, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GAIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MM HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MM MATTE Xavier, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, M. SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MMES VERLEYE Eliane, MM WAFFELAERT Eric, WELLCAN Pierre, WINDERICKX Jean-Luc.

Soit 51 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : M. BIZET Régis, MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CANDELOT Bertrand, CONVERS Patrick, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, FERNANDES Guylaine, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, MME GRIGNON-PONCE Véronique, HAMOT Bertrand, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, VERMEULEN Christèle, WARME Philippe.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;
MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion) à M. COULON Olivier (Fournival) ;
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. FOVIAUX Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) ;
MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) à M. NEGI Michaël (Lieuwillers) ;

Ont été élus secrétaires de séance : MM GAINON Christophe et GOURDOU Jean-Pierre

Le président Frans DESMEDT rappelle que la société Audit Qualité Laboratoire Electronique (AQLE) est locataire d'un ensemble de bâtiments appartenant à la communauté de communes du Plateau Picard, situés sur le site de l'ancien supermarché Leclerc, rue Jean Jaurès à St-Just-en-Chaussée.

Il rappelle également que le conseil avait décidé, sur sa demande, de geler des loyers pour l'aider à passer les difficultés économiques liées à la crise sanitaire.

Le bail actuel étant arrivé à son terme et les deux parties souhaitant que la société reste dans ces locaux, il convient de renouveler le bail commercial.

La durée du bail serait de 9 ans (du 1er juillet 2021 au 30 juin 2030) et le loyer annuel fixé à 74 000 €. Le loyer serait révisé tous les trois ans par l'application de l'indice du coût de la construction.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la demande de la société Audit Qualité Laboratoire Electronique (AQLE) de rester dans les locaux communautaires qu'elle occupe actuellement ;
Vu le projet de bail sous seing privé entre la communauté de communes du Plateau Picard et la société AQLE annexé à la présente délibération ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes du Plateau Picard de permettre à l'entreprise AQLE de poursuivre son activité localement ;

Considérant la nécessité de signer un contrat de bail à usage professionnel avec la société AQLE ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE le président à signer avec la Société Audit Qualité Laboratoire Electronique (AQLE), dont le siège social est situé 4A rue Jean Jaurès à Saint Just en Chaussée, un contrat de bail à usage professionnel d'une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} juillet 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

CHARGE le président de toutes les démarches nécessaires à l'exécution de ce contrat.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 06 juillet 2021